

MUTINERIE DE RÉSERVISTES

Ils désertent le camp et vont manifester à Nîmes

Voici quelques détails complémentaires sur ces incidents : Les réservistes composant le 240^e régiment d'infanterie étaient convoqués depuis deux jours pour accomplir un période de dix-sept jours au camp de tir de Maasilan, situé à 6 kilomètres de Nîmes. M. Hubert Rouger, député, maire de Nîmes, devant les protestations que soulevait cette convocation...

Les bagarres à l'École de médecine

Les praticiens et le plus grand nombre des étudiants en médecine se voyant pas du concours d'agrégation. Le gouvernement et les professeurs s'obstinent à le maintenir ouvert et contre tous. Pour faire respecter la volonté de M. Doumergue, on avait transformé hier l'école de médecine au corps de gardes. Chaque grade de l'Amphithéâtre, chaque marche d'escalier, les couloirs, la cour, les moindres recoins étaient occupés par des agents et des gardes municipaux.

Instituteurs n'étaient pas plus de 450 à l'adresse des instituteurs coupables

Qu'ils aient ou non blâmé le ministre, les membres de l'Amicale des instituteurs et institutrices d'Ille-et-Vilaine sont des sectaires, et ils lient à ce qu'on le sache. Les parents chrétiens, ne l'oublieront point, et contre tous.

Le procès des Amicales contre l'évêque d'Arras

Le tribunal civil a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès intenté par l'Amicale des instituteurs du Pas-de-Calais à Mgr Williez, évêque d'Arras. Le tribunal déclare l'action recevable et, statuant sur le fond, condamne l'évêque à 500 francs de dommages-intérêts et aux frais du procès.

Pour défendre l'âme de nos enfants

L'Office enregistre la déclaration de l'association des instituteurs de la Côte-Saint-André (Isère). L'association régionale de l'enseignement primaire libre de la province ecclésiastique de Reims a existé depuis deux ans, et qui a tenu, comme nous l'avons dit, sa seconde assemblée générale le mardi de la Pentecôte, 17 mai, à Reims, sous la présidence de S. Em. le cardinal Luçon, et de Mgr Pénichand, évêque de Soissons, comte à l'heure actuelle 625 membres du personnel enseignant, qui ont été inscrits sur 314 écoles fréquentées par 23411 élèves.

L'enseignement primaire libre

L'association régionale de l'enseignement primaire libre de la province ecclésiastique de Reims a existé depuis deux ans, et qui a tenu, comme nous l'avons dit, sa seconde assemblée générale le mardi de la Pentecôte, 17 mai, à Reims, sous la présidence de S. Em. le cardinal Luçon, et de Mgr Pénichand, évêque de Soissons, comte à l'heure actuelle 625 membres du personnel enseignant, qui ont été inscrits sur 314 écoles fréquentées par 23411 élèves.

L'exposition d'horticulture

M. Fallières a inauguré ce matin l'exposition de printemps, de la Société d'horticulture. Un compagnon de Mme Fallières, le président a été reçu par M. Viger, sénateur, ancien ministre, président de la Société d'horticulture, et Tréfont, vice-président, etc.

La lutte scolaire

Le conseil général de l'Orne a voté un vœu présenté par M. le comte de Charençay et M. Dupray de la Maherie, demandant qu'une circulaire ministérielle, à défaut d'un décret, reconnaisse aux parents de famille le droit de repousser l'usage des livres scolaires qui ne conviennent pas pour servir les intérêts de leurs enfants.

Les manuels condamnés au Conseil général

Le conseil général de l'Orne a voté un vœu présenté par M. le comte de Charençay et M. Dupray de la Maherie, demandant qu'une circulaire ministérielle, à défaut d'un décret, reconnaisse aux parents de famille le droit de repousser l'usage des livres scolaires qui ne conviennent pas pour servir les intérêts de leurs enfants.

Les manuels condamnés au Conseil général

Le conseil général de l'Orne a voté un vœu présenté par M. le comte de Charençay et M. Dupray de la Maherie, demandant qu'une circulaire ministérielle, à défaut d'un décret, reconnaisse aux parents de famille le droit de repousser l'usage des livres scolaires qui ne conviennent pas pour servir les intérêts de leurs enfants.

Les manuels condamnés au Conseil général

Le conseil général de l'Orne a voté un vœu présenté par M. le comte de Charençay et M. Dupray de la Maherie, demandant qu'une circulaire ministérielle, à défaut d'un décret, reconnaisse aux parents de famille le droit de repousser l'usage des livres scolaires qui ne conviennent pas pour servir les intérêts de leurs enfants.

serres que nous voyons chaque année

point de fruits monstrueux, retenus à l'avance par des restaurateurs de renom, et qui figurent sur des tables luxueusement décorées. De belles pêches, des pommes dorées, des raisins gros comme des prunes, et sans un défaut, des fraises appétissantes. Cela est suffisant cependant pour vous faire venir l'eau à la bouche.

Les assassins de Mme Guoin devant le Conseil de guerre

Lorsqu'à 11 heures, le colonel Gillet, président du 2^e Conseil de guerre, ouvre l'audience, la salle est comble. Des que les accusés Graby et Michel sont allés dans la salle, le capitaine Pujos, fait l'appel des témoins.

Après les élections

Tom. — De notre correspondant d'ADM : Nous apprenons que de nombreux amis de M. le baron X. Reille, réunissent dans un dossier qui promet d'être très volumineux, tous les noms qui ont fait le scrutin de ballottage du 8 mai.

Election au Conseil général

Dans le canton de Basennes (Haute-Vienne), il y avait à élire un conseiller général par suite du décès de M. Desroses, républicain. Les voix se sont ainsi réparties :

Réunion des catholiques de la Vendée

Les catholiques de la Vendée sont convoqués à une conférence que le colonel Keller donnera à Montjau, dans la soirée du dimanche 3 juillet, à 8 heures, à l'occasion de la bénédiction des ateliers de tissage fondés par M. et Mme de Carheil.

FÊTES DE JEANNE D'ARC A ROUEN

Samedi 23 et dimanche 24 mai, fêtes organisées en l'honneur de Jeanne d'Arc par le Comité de réparation nationale envers Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Paul Harne, député de l'Inde.

Echos religieux

Nous avons reçu un bon nombre de copies de la brochure de l'honneur de la République, de Jeanne d'Arc, éditeur, dimanche dernier, sur le renouveau de la fête sainte devenue universelle en France, il nous est impossible de la maintenir pour chaque paroisse, et nous ne pouvons que nous réjouir de son succès général.

Pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909

Sur l'initiative de l'Action religieuse et de la Ligue patriotique des Françaises, la samedi 11 juin prochain aura lieu, à la métropole d'Albi, un service anniversaire pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909.

Pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909

Sur l'initiative de l'Action religieuse et de la Ligue patriotique des Françaises, la samedi 11 juin prochain aura lieu, à la métropole d'Albi, un service anniversaire pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909.

Cette vente avait produit 16 francs, 10 francs ont été remis à Graby et il en reste 6 francs pour sa commode.

Sont attribués

Par décrets parus à l'Officiel du 24 et du 25 mai sont attribués à divers biens ecclésiastiques des départements suivants : Ain, Ariège, Gironda, Loire, Lot-et-Garonne, Seine-et-Marne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Drome, Eure, Manche, Puy-de-Dôme, Mayenne, Côte-d'Or et Loire-Inférieure.

La responsabilité des Directeurs d'école

Le tribunal vient d'acquiescer un directeur d'école à Arras, poursuivi pour homicide involontaire. La jeune Della avait été renvoyée à l'école pendant l'interstice de 11 h. 1/2 à 1 h. 1/2, à la demande formelle de sa mère, qui ne pouvait se faire obéir de l'enfant ; cet enfant, âgé de 8 ans, a été approché du feu, fut brûlé mortellement.

Après les élections

Tom. — De notre correspondant d'ADM : Nous apprenons que de nombreux amis de M. le baron X. Reille, réunissent dans un dossier qui promet d'être très volumineux, tous les noms qui ont fait le scrutin de ballottage du 8 mai.

Election au Conseil général

Dans le canton de Basennes (Haute-Vienne), il y avait à élire un conseiller général par suite du décès de M. Desroses, républicain. Les voix se sont ainsi réparties :

Réunion des catholiques de la Vendée

Les catholiques de la Vendée sont convoqués à une conférence que le colonel Keller donnera à Montjau, dans la soirée du dimanche 3 juillet, à 8 heures, à l'occasion de la bénédiction des ateliers de tissage fondés par M. et Mme de Carheil.

FÊTES DE JEANNE D'ARC A ROUEN

Samedi 23 et dimanche 24 mai, fêtes organisées en l'honneur de Jeanne d'Arc par le Comité de réparation nationale envers Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Paul Harne, député de l'Inde.

Echos religieux

Nous avons reçu un bon nombre de copies de la brochure de l'honneur de la République, de Jeanne d'Arc, éditeur, dimanche dernier, sur le renouveau de la fête sainte devenue universelle en France, il nous est impossible de la maintenir pour chaque paroisse, et nous ne pouvons que nous réjouir de son succès général.

Pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909

Sur l'initiative de l'Action religieuse et de la Ligue patriotique des Françaises, la samedi 11 juin prochain aura lieu, à la métropole d'Albi, un service anniversaire pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909.

NOS AMIS DÉFUNTS

Mgr FERRIOT. Nous apprenons avec un vif regret la mort vraiment foudroyante de l'ami de Dieu, Mgr Ferriot, de 14 ans, docteur en théologie, Mgr Ferriot, de 14 ans, docteur en théologie, Mgr Ferriot, de 14 ans, docteur en théologie.

Sont attribués

Par décrets parus à l'Officiel du 24 et du 25 mai sont attribués à divers biens ecclésiastiques des départements suivants : Ain, Ariège, Gironda, Loire, Lot-et-Garonne, Seine-et-Marne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Drome, Eure, Manche, Puy-de-Dôme, Mayenne, Côte-d'Or et Loire-Inférieure.

La responsabilité des Directeurs d'école

Le tribunal vient d'acquiescer un directeur d'école à Arras, poursuivi pour homicide involontaire. La jeune Della avait été renvoyée à l'école pendant l'interstice de 11 h. 1/2 à 1 h. 1/2, à la demande formelle de sa mère, qui ne pouvait se faire obéir de l'enfant ; cet enfant, âgé de 8 ans, a été approché du feu, fut brûlé mortellement.

Après les élections

Tom. — De notre correspondant d'ADM : Nous apprenons que de nombreux amis de M. le baron X. Reille, réunissent dans un dossier qui promet d'être très volumineux, tous les noms qui ont fait le scrutin de ballottage du 8 mai.

Election au Conseil général

Dans le canton de Basennes (Haute-Vienne), il y avait à élire un conseiller général par suite du décès de M. Desroses, républicain. Les voix se sont ainsi réparties :

Réunion des catholiques de la Vendée

Les catholiques de la Vendée sont convoqués à une conférence que le colonel Keller donnera à Montjau, dans la soirée du dimanche 3 juillet, à 8 heures, à l'occasion de la bénédiction des ateliers de tissage fondés par M. et Mme de Carheil.

FÊTES DE JEANNE D'ARC A ROUEN

Samedi 23 et dimanche 24 mai, fêtes organisées en l'honneur de Jeanne d'Arc par le Comité de réparation nationale envers Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Paul Harne, député de l'Inde.

Echos religieux

Nous avons reçu un bon nombre de copies de la brochure de l'honneur de la République, de Jeanne d'Arc, éditeur, dimanche dernier, sur le renouveau de la fête sainte devenue universelle en France, il nous est impossible de la maintenir pour chaque paroisse, et nous ne pouvons que nous réjouir de son succès général.

Pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909

Sur l'initiative de l'Action religieuse et de la Ligue patriotique des Françaises, la samedi 11 juin prochain aura lieu, à la métropole d'Albi, un service anniversaire pour les victimes du tremblement de terre du 10 juin 1909.

VERS LA RÉUNION D'ACTION

Non, l'obscureté ne l'a causée trop tôt. — Et puis, vous ne l'attendez pas, non plus à cette heure-là. Je n'ai pas de notes attachées à ses pas. Elle allait toujours droit devant elle. En quittant les dernières maisons, elle prit la route qui monte à droite duimetière. Je ne comprenais pas la nécessité de ce détour, car elle s'éloignait sensiblement de la Fougère. Je pensais qu'elle avait peur d'éveiller encore les chiens. Pas du tout. C'est moi qui me trompais. Quand elle fut tout à fait sur la hauteur, et tendit le nez vers le ciel, elle se pencha en avant, et dit : « C'est vous, Domitien ? — Oui, Madame. — Est-ce que je suis en retard ? Aurons-nous le temps d'être à Ruffec pour le passage du train ? — Oui, Madame ; les chevaux, vous savez, sont frais, tout frais. Ils vont aller comme le vent. Il était descendu et tenait la portière ouverte. — Mais mon cher ! c'est de vous, sur le siège, que je suis avide de savoir ce qui est arrivé. Quand vous m'avez raconté ce que vous m'avez dit, les choses se sont passées, alors je prendrai ma place

dans la voiture pour changer de costume. — C'est tout ce que j'ai entendu. Ils sont passés devant moi, et j'ai dit : « J'ai peur de vous, et je suis venu vous relever de votre garde ; que dites-vous de cela, Monsieur Raymond ? — Je dis... Je dis que M. Donzeaud vient de perdre sa seconde chance de revanche. Et j'ajoute, mon petit, que si je m'appelle Riquet, et si je n'étais pas plus gros que toi, si j'avais la légèreté d'un oiseau, je ne serais pas ici, à cette heure. — Ah !... Où seriez-vous donc ? — Je serais hissé derrière la voiture qui brûle le chemin de Ruffec. — Tu n'aurais pas bien pensé, un instant ; mais cela n'était point facile ; c'était impossible. — Et pourquoi donc ? — Parce que, je vous l'ai dit, le dame est montée au siège, à côté du cocher ; ils n'auraient pu s'y tenir. — Il fallait trouver un moyen de n'être pas vu. Tu aurais entendu leur conversation, et tu aurais maintenant leur secret tout entier. — Sans doute, mais elle devait descendre au route, pour se placer dans le coupé. — Oui, tu l'as déjà dit. — Et là n'aurait pas manqué de m'apercevoir, elle ou lui. — Et c'est cela qui t'a retenu ? — Bien sûr. — Mais au moment où la voiture se serait arrêtée, tu n'aurais eu qu'à l'appeler dessous, ou dans un fossé de la route. — Ça, c'est vrai ; mais c'est beaucoup plus facile à trouver maintenant que quand j'étais là-bas ; on ne peut pas penser à tout ;

et puis ils ne m'ont pas donné le temps. — Et puis, je poursuivais, moi aussi, ma petite idée ; — Il faut que j'aie retrouvé M. Raymond. — Tu serais allé ainsi jusqu'au chemin de fer, et tu serais où ils sont. Tandis que maintenant, c'est trop tard. Et puis... Je crois bien que nous perdons notre temps à imaginer tout cela, à faire des conjectures. Car tout de même il peut se faire que tu aies eu raison. A quel nous servirait que tu les eusses suivis ? Ils ne sont point de cet ordre, ni l'un ni l'autre de prise de corps, et même il y aurait un mandat d'amener, que tu n'as point mission de le faire exécuter. Oui, tu aurais vu deux voyageurs passibles qui prenaient leur billet et qui parlaient en venant. — Mais nous aurions au moins dû les voir. — Eh ! C'est nous avancerait bien ! Est-ce que nous ne le devinons pas, le but de leur promenade ? C'est le plus prochain frontière. Alors, maintenant, il n'y a plus qu'à attendre le retour de M. Donzeaud. Et nous le verrons demain. — Non pas le lendemain, mais cette nuit-là même, vers minuit. Donzeaud arrivait à son expédition. Raymond et lui se rencontrèrent à la porte de la Maison-du-Feu. — Quand il fut au courant de ce qui s'était passé en son absence, quand il eut appris la fuite de Mme Escanday, et que ce départ échappait à toute poursuite, il demeura immobile et pendant un grand quart d'heure, pour reprendre son souffle. — Puis, il eut un geste de lassitude, et d'abandon, et de découragement. Il venait de se convaincre que sa vengeance ne pouvait plus aboutir. Vais, il le voyait glisser lentement. Elle lui échappait, elle glissait

comme le cadavre de Pommerol — au fond du gouffre. Alors, tant pis ! Il fallait en prendre son parti ; et renoncer à tenter l'impossible. — Mais ce qu'il ne comprenait pas, c'est que Donzeud l'eût devancé de quatre ou cinq heures. Comment avait-il donc fait ? Pourquoi était-il revenu ? — Après le mort tragique de Pommerol, il avait dû remonter jusqu'à Rochefort avec sa barque ; prendre une autre ligne plus courte et plus rapide. — Mais il n'était plus temps de le livrer à des calculs rétrospectifs. De ces deux ennemis, un venait de lui être arraché par une appétite stupide ; l'autre se débattait par une manœuvre inattendue. — Il ne restait plus qu'à attendre la révision de son procès et la décision des juges. De ce côté-là, du moins, son attente ne serait pas fautive. La sentence ne pouvait être douteuse. Bertaudais était suffisamment éclairé. — Il fit donc table rase de toutes ses espérances, de tous ses projets de vengeance. Après tout, le châtimement des coupables n'était qu'un luxe dans sa cause. L'essentiel était que son honneur fût réhabilité. — Ce sont toujours, dit-il à Raymond, les choses les plus simples que l'on doit suivre les dernières. Pourquoi n'ai-je pas pensé de suite à chercher Mme Escanday où elle devait se trouver, où il était le plus naturel qu'elle se trouvât ? J'avais pourtant, moi plus qu'un autre, une raison de soupçonner qu'elle était restée ici. Sa maison, comme la mienne, est pleine de retraits cachés. C'est autour de cette maison que j'aurais dû veiller. Mais on ne pense pas à tout. Et je croyais l'autre piste si sûre ! Et vous donc, Monsieur Raymond ?

— Toutes les apparences étaient pour celle-là. — Attendez, Mlle La Samonie ; elle nous renseignera. — L'a-t-on retrouvée, Mlle La Samonie ? — Non ; pas encore. Cependant, nous avons reçu de ses nouvelles, et nous l'attendons. — Mais... j'y pense, est-il bien certain qu'elle soit encore toi, Mlle Marcelle ? Mme Escanday ne l'emmena-t-elle pas ? — Non ; elle était seule, quand je l'ai vue passer de nuit, dans la rue. — Quand vous l'avez vue... très bien... Mais dans la voiture qui l'attendait sur la hauteur, est-ce qu'il n'y avait personne ? — Le savez-vous ? — Il n'y avait que le cocher. Riquet l'a bien constaté. — Il regarda dans la voiture. Riquet ? — Non ; mais si Mlle La Samonie y avait été... — Eh bien ? — Elle aurait crié ; elle aurait appelé au secours. — Qui aurait-elle appelé ? — Riquet. — Mais il n'était pas visible... Il se cachait. — Elle aurait averti les passants. — En pleine nuit ? Au milieu des champs ? Dans le désert ? — Tiens ; mais en effet... Et puis, d'ailleurs elle ignorait que le petit était derrière la haie... Non, non, on ne pense pas à tout. — En admettant même qu'elle ait vu l'enfant, et des passants, était-elle en état de se faire entendre ? Pouvait-elle parler ? — Elle n'était pas là ; c'est un rêve que

nous faisons. Où voulez-vous que le cocher l'eût prise ? Il venait de Ruffec. — Attendez, Monsieur Raymond ; rappelez-vous les paroles de l'enfant. Mme Escanday a dit au cocher : « C'est vous Donzeud ? » — Oui. — Et après ? — (A suivre.) D. FRADIN. (Droits de traduction et de reproduction réservés.)

Vient de paraître

Fénelon : Lettre sur la communion originelle, publiée par l'abbé Mossé Gagnac, docteur en lettres de l'Université de Paris, licencié en droit civil, docteur en droit canonique. Une brochure in-12 de 28 pages. Prix : 0 fr. 10, port. 0 fr. 05. — Maison de la Bonne Presse, 6, rue Bayard, Paris.